

1870 : QUAND LAUTENBACH PASSE DE LA FRANCE À L'ALLEMAGNE

par Michel Wagner



A gauche entre les prêtres, des vétérans de 1870 sont décorés de la médaille commémorative, lors d'une cérémonie en 1913, dans la cour de la scierie du maire de Lautenbach Jean Baptiste Bentzinger (2è à G du porte-drapeau).

Lautenbach, qui faisait partie du Saint Empire Romain Germanique depuis le Moyen-Age était devenue française suite au traité de Westphalie (1648), par lequel Louis XIV annexa la presque totalité de l'Alsace. Deux siècles plus tard, la guerre franco-prussienne de 1870 s'achevait par la perte de l'Alsace-Lorraine et la commune fit à nouveau partie de l'Empire allemand jusqu'en 1918. Comment nos aïeux ont-ils vécu ce funeste revirement qui portait en germes la « Revanche » de 1914 et l'Occupation de 1940 ?

Le 19 juillet 1870, la déclaration de la guerre est notifiée à la Prusse. Celle-ci attaque le 3 août avec une coalition d'états allemands. Après les défaites de Wissembourg et Froeschwiller, le 2 septembre au matin, l'armée de Mac Mahon capitule à Sedan, l'Empereur Napoléon III est prisonnier. A cette nouvelle les députés républicains proclament la République et forment un « Gouvernement de la Défense Nationale » qui continue la lutte jusqu'à l'armistice du 28 janvier 1871.

Le 16 septembre, les Allemands entrent à Colmar, le 28 septembre a lieu la reddition de Strasbourg bombardée, le 24 octobre celle de Sélestat et le 11 novembre celle de Neuf-Brisach. A part ces places fortes, l'armée française avait quitté l'Alsace depuis le milieu de septembre. N'y restaient plus alors que les

francs-tireurs, troupes non régulières qui menaient une guérilla redoutée par l'ennemi (1).

La loi Niel de 1868, avait maintenu le tirage au sort des conscrits et le remplacement, cher à la bourgeoisie. Les malchanceux devaient effectuer un service de cinq ans dans l'armée d'active et quatre ans dans la réserve. La loi avait aussi institué pour tous les exemptés du service d'active, une Garde Nationale Mobile, soumise à des périodes de formation et susceptible en cas de conflit de rejoindre les troupes d'active.

En juillet 1870 les jeunes Lautenbachois des classes 1864 à 1868 qui avaient tiré un mauvais numéro se trouvaient donc dans l'armée active et avaient été appelés au front. Vaincus, ils furent fait prisonniers ou se réfugièrent en Suisse où ils seront désarmés, selon leur unité d'appartenance. Les exemptés des classes 1865-66 furent incorporés à la 8è compagnie du 3è bataillon de la Garde Nationale Mobile, commandée par le capitaine Michel DIEMER de Guebwiller assisté du lieutenant Eugène KLEIN de Lautenbach (voir photo), et aussitôt dirigés vers Neuf Brisach pour y tenir garnison. Après la reddition de la forteresse assiégée pendant 33 jours, ils furent emmenés en captivité à Rendsbourg près de Hambourg et ne reviendront qu'en 1871. Dans le village même, la compagnie de la Garde Nationale Sédentaire, mise en

activité le 31 août, compte 139 gardes sous le commandement du capitaine Maximilien HERRGOTT, du lieutenant Michel BORDMANN et du sous-lieutenant Valentin ZEISSER. (2).

Le 14 octobre une colonne de Prussiens, venue du camp de Meyenheim, entre à Guebwiller vers 9h, une fusillade éclate, 2 tués, 6 blessés civils. Sur les hauteurs du Hugstein elle rencontre une compagnie de francs-tireurs (la garde nationale de Buhl sous la conduite du commandant SINS) qui lui tient tête pendant 1 heure et demi et ne se retire dans les montagnes qu'après avoir subi les feux de l'artillerie. « Un garde national de Buhl, le sieur Bentzinger âgé de 37 ans, serrurier à la fabrique de M. Gand, père de famille de 3 enfants, a été frappé mortellement à la poitrine et a expiré le même jour à 10h du soir » (3).

Le 3 novembre un détachement du 25^e de ligne prussien avec une vingtaine d'Uhlans (éclaireurs à cheval) et 2 canons arrivent à 10h à Guebwiller. Ils se divisent en 3 colonnes qui se dirigent vers Buhl et Lautenbach. La 1^{ère} le long de la Lauch, la 2^e par la grand-rue, la 3^e le long de la montagne du côté opposé. Pas un coup de fusil n'est tiré, les francs-tireurs ayant quitté la vallée par Linthal et le Grand Ballon pour rejoindre St Amarin. A Buhl, Lautenbach et Lautenbach Zell les Prussiens se sont fait délivrer les fusils et sont revenus à Guebwiller à 13h. (4).

Le lundi 5 décembre a eu lieu la foire de St André à Guebwiller. La ville est occupée par une garnison de 60 fantassins Prussiens. Il est interdit de circuler autour de l'Hôtel de ville. Le nommé Moritz, voiturier de Sengern âgé d'une trentaine d'années voulut se rendre à l'auberge de Xavier Jehlen malgré la défense du factionnaire. Ce dernier fit feu et le malheureux Moritz tomba foudroyé. Moritz laisse un enfant en bas âge et une femme enceinte (5).

Le 15 décembre sont arrivés à Guebwiller des fonctionnaires prussiens : un préfet allemand, un directeur des postes et un sous-inspecteur des forêts.

Le 18 janvier 1871 l'Empire allemand est proclamé au château de Versailles, les coalisés allemands forts de leur victoire, ont choisi pour empereur le roi de Prusse Guillaume I^{er}.

Le 21 janvier 1871 on lit dans le registre des délibérations du conseil municipal de Lautenbach que les notables de chaque commune étaient appelés à accompagner sur la locomotive tous les trains de chemin de fer circulant entre Colmar et Dannemarie. Ces notables servent de bouclier humain. C'est que les francs-tireurs sont toujours en action sur les arrières de l'ennemi qui assiège Paris depuis le 17 septembre 1870 !

Le traité de paix préliminaire franco-allemand est signé à Versailles le 26 février et ratifié par l'Assemblée



Le lieutenant Eugène KLEIN parmi l'Etat-major du 3^e bataillon de la Garde Nationale Mobile.

nationale le 1^{er} mars par 546 voix contre 170 et 23 abstentions. Il est confirmé par le traité de Francfort du 10 mai 1871 par lequel la France cède à l'Allemagne tout ou partie de 5 départements de l'Alsace et de la Lorraine. Il a été laissé à leurs habitants la possibilité d'opter définitivement pour la nationalité française, avant la date du 30 septembre 1872, avec pour les « optants » un départ de leur région vers le reste de la France, l'Algérie, le continent américain... La liste des optants nés à Lautenbach compte bien 347 personnes, mais qu'ils aient définitivement quitté l'Alsace est moins sûr.

Car la fidélité à la France s'exprime parfois de manière plus détournée. A l'exemple de Célestin GALLY, militaire de carrière né à Lautenbach en 1840. En 1868 il est quartier maître mécanicien de 1^{ère} classe à bord de la Magicienne, frégate mixte de 2^e rang* de la marine impériale française. Revenu pour sa retraite dans son village natal, il se fera enterrer à son décès en 1913 entre les deux sacs de terre française qu'il avait ramenés avec lui, pour ne pas reposer en terre allemande ! (6)

Sources :

- (1) INGOLD Auguste MP « La Cie de francs -tireurs de Cernay – St Amarin » Paris 1909
- (2) Archives Municipales de Lautenbach 28M
- (3) Journal « L'industriel alsacien » du 18/10/1870 et SCHEURER Jules « L'Année terrible » in ASHTG 1968-69
- (4) d'après GALIEN Paul « Ephemérides alsaciennes de l'année terrible » Colmar 1910 et Scheurer op. cité
- (5) L'Industriel alsacien du 9/12/70
- (6) Notes du chanoine Haaby, archives de l'auteur

*frégate mixte = à voiles et à vapeur, l'hélice double bipale de 5,2m de diamètre de la Magicienne pouvait être découplée et retirée dans un puit lorsqu'on utilisait les 2177m² de voiles du 3 mâts, pour éviter sa traînée. C'est que la consommation de charbon était tellement importante à l'époque qu'on n'utilisait la vapeur que pour les manœuvres essentielles.

-frégate de 2^e rang = le rang est déterminé par l'armement. Celui de la Magicienne consistait en 28 canons de 16cm (voir site de Alain Clouet : dossiersmarine.org).

☐ Cet article a déjà paru dans le bulletin d'informations municipales « Trait d'Union » n°52 en Janvier 2020.